

Historique du Moulin de Charrier (Ardèche)



Il était une fois un moulin vieux de plus de trois siècles, comme en témoigne l'acte du 23 août 1696 par lequel « *Messire Louis de Launay, chevalier comte d'Antraygues, a bailhé et bailhe par le présent acte à Pierre Peruchon, fils à feu Jean, du lieu de Fraissinet, paroisse de Juvinas, la faculté et la permission de faire et construire un moulin à blé en une pièce de pré appelé le pré du four* ». Des générations de Péruchon, meuniers de père en fils, se sont succédées et ont fait farine en ce moulin jusque dans les années soixante.

Des Anciens du village se souviennent encore y avoir transporté blé, seigle et noix. Pour atteindre le moulin construit sur la rive gauche de la Besorgues, il leur fallait s'aventurer sur l'étroit et périlleux pont de pierre qui fut longtemps le seul accès au moulin.

Ce moulin est équipé de deux rodets, l'un actionnant la meule à farine et l'autre le moulatou. Le cassage des noix se faisaient au cours des veillées avec la famille et parfois les voisins. Les cerneaux de noix étaient portés au moulin pour y être écrasés dans le moulatou (meule pour les noix et le colza). La cuisson de la pâte ainsi obtenue requérait la plus grande attention. Elle devait être tournée continuellement pour ne pas brûler. Insuffisamment cuite, elle ne se conservait pas ; trop cuite, elle avait mauvais goût. La pâte de noix chaude était ensuite versée dans la pierre du vieux pressoir à coin pour en extraire l'huile. L'huile de noix et l'huile de colza étaient utilisées pour assaisonner les salades. 2 kg de cerneaux étaient nécessaires pour produire 1L d'huile de noix.

Roger Perruchon, le dernier meunier, est mort vieux garçon en 1983 et le Moulin « aux meules dormantes » a sommeillé jusqu'en 1987, date à laquelle une famille venue de Belgique a décidé d'acquérir le site et de lui donner une nouvelle destination. Baignée par les eaux de la tumultueuse Besorgues, implanté dans un magnifique cadre de moyenne montagne au cœur des Cévennes ardéchoises et du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, Le moulin de Charrier disposait de nombreux atouts : 7 ha de forêts de châtaigniers et de landes dont 1 ha de prairie en bord de rivière, une bâtisse de 160m² habitables et un moulin à l'abandon. Le nouveau propriétaire, artisan ébéniste, et sa famille n'avaient plus qu'à retrousser leurs manches pour réaliser leur

projet de développement touristique du site en aire naturelle de camping, chambres d'hôtes et auberge. Les travaux effectués pour la mise en place de la structure d'accueil touristique ont permis au moulin de poursuivre son sommeil en toute tranquillité tout en servant d'atelier et de débarras à son nouveau propriétaire.



Rénovation moulin 2002



Freyssenet et moulin 2004



Entrée haute moulin 2004

Coïncidence certaine, c'est à partir du 1^{er} mai 2006 que le moulin sera prié de sortir de sa longue période de dormance. En effet, il est mis en vente par son propriétaire las d'arpenter les ingrates terrasses escarpées de nos Cévennes et son chemin nous a croisé, nous, Patricia Fournier et Bernard Cross qui sommes tombés sous les charmes de la Besorgues, de ses jacuzzis naturels et de son moulin qui ne demandait qu'à tourner à nouveau.

Depuis 18 ans, nous avons mené parallèlement deux activités complémentaires : en tant qu'hébergeur, nous avons développé notre structure d'accueil touristique qui se compose aujourd'hui d'une petite aire naturelle de camping de 20 emplacements, d'une auberge et d'un gîte de groupe pouvant accueillir 15 personnes. En tant que propriétaire d'un moulin dont nous habitons la fenièrre située juste au-dessus de la salle des meules, nous réalisons petit à petit notre rêve un peu fou de remettre au travail les vieux rodets.

Le bassin, adossé au moulin, était alimenté par une béalière, nom donné en Ardèche au canal d'amenée. La prise d'eau est située 300 m en amont. Le barrage n'a jamais été maçonné. Il consistait en un tronc d'arbre soutenu par deux arceaux toujours en place. Lorsqu'une crue emportait le tronc, il suffisait de le remplacer. L'acte du 23 août 1993 en poche, grâce aux recherches fructueuses de Brigitte Bonnefoi, généalogiste familiale, nous avons cru naïvement que notre droit d'eau était fondé en titre. Que nenni ! La police des eaux a déclaré le droit perdu du fait de « la ruine du barrage » bien que l'ouvrage n'ait jamais été maçonné. Nous avons eu la chance de pouvoir alimenter le bassin par une source et de disposer ainsi de l'eau nécessaire pour

remplir l'écluse sans puiser dans la Besorgues. Nous avons bénéficié des conseils de Colette Véron et d'Alain Mazaud qui nous ont aidés à concevoir la réhabilitation de l'écluse d'origine en bassin naturel. Les premiers essais seront tentés dès que le forgeron aura réalisé les trompes et les augets détériorés. Patricia nous ayant quittés, Bernard et ses enfants attendent avec impatience le moment où les Bastidains et les touristes pourront enfin voir le moulin tourner à nouveau, ce qui renforcera encore le potentiel attractif du village et de la structure d'hébergements touristiques.



Moulin 2017



Salle des meules actuelle



Machinerie



Tour



Pressoir



Été 2020 devant le Bassin